



COMMUNE D'HUEZ



NOTE A L'ATTENTION DES
HABITANTS DES PONSONNIERES

Madame, Monsieur, Bonjour

M. Jean-Marc GARNIER, Président de la SAEM Outaris et moi-même vous rappelons que la rue des Sagnes et la place située en son extrémité ont été construites en 1964, en même temps que les chalets Delta. Les procédures pour la rétrocession de ces routes et places n'ayant pu être mises en œuvre en temps voulu, les propriétaires des chalets Delta restent à ce jour propriétaires de ces route et place. Certains ont construit en plus des parkings sur leur terrain.

Lorsque les Ponsonnières ont été construites, les propriétaires de la route ont accordé un droit de passage aux occupants de cet immeuble.

Mais la rue des Sagnes reste une voie privée, sur laquelle vous êtes aimablement autorisés à circuler, mais pas à stationner, ni à laisser les déjections de vos chiens.

Les propriétaires de la rue et de la place vous seront reconnaissants de respecter leur propriété.

A défaut, et bien que la rue soit privée, les gendarmes et la police Municipale seront susceptibles de verbaliser en cas de vitesse excessive, ou de stationnement gênant.

Nous comptons vivement sur votre civisme et votre coopération pour ne pas en arriver à cette extrémité.

Huez, le 15 novembre 2013

Le Maire d'Huez



JN
Jean-Yves NOYREY